

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Vision

**« Céréales, oléagineux et
protéagineux 2025 »**



TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	- 1 -
2.	Situation actuelle	- 2 -
2.1	Utilisation du sol	- 2 -
2.2	Evolution des structures agricoles.....	- 3 -
2.3	Surfaces et production.....	- 5 -
2.4	Taux d'autoapprovisionnement, consommation et importations	- 7 -
2.5	Aperçu de la situation actuelle	- 12 -
3.	Evolution prévisible jusqu'en 2025.....	- 13 -
3.1	Evolution des surfaces	- 13 -
3.2	Evolution de la population et des besoins en farines et huiles végétales	- 13 -
3.3	Evolution des besoins en aliments concentrés	- 14 -
3.4	Evolution sur le plan international.....	- 14 -
4.	Vision pour 2025.....	- 16 -
4.1	Principes de base.....	- 16 -
4.2	L'agriculture suisse, aspects généraux	- 16 -
4.3	La production suisse : aspects généraux	- 17 -
4.4	Production suisse de céréales panifiables.....	- 18 -
4.5	Production suisse de céréales fourragères.....	- 19 -
4.6	Production suisse d'oléagineux et de protéagineux	- 20 -
4.7	Stratégie de qualité.....	- 20 -
4.8	La filière et les marchés.....	- 21 -
4.9	Surfaces de compensation écologiques	- 21 -
5.	Synthèse et conclusion.....	- 22 -
6.	Rédaction et adresse.....	- 24 -

I. INTRODUCTION

La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) représente les intérêts des producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux. Ainsi, les céréales panifiables et fourragères, le maïs, le colza, le tournesol, le soja, les pois protéagineux, la féverole ainsi que d'autres cultures mineures sont représentées par la FSPC.

Les buts principaux de la Fédération sont le maintien et le développement des grandes cultures en Suisse, une production orientée vers les besoins indigènes, la promotion de la qualité et l'acquisition de nouveaux débouchés. La FSPC exprime la volonté des producteurs et assure leur représentation auprès des partenaires, des organisations faitières et des autorités.

Cette vision « Céréales, oléagineux et protéagineux 2025 » constitue une réflexion et une définition claire des objectifs et attentes pour la culture des céréales, oléagineux et protéagineux en Suisse à l'horizon 2025, ceci indépendamment du contexte économique (Politique agricole suisse, Organisation mondiale du commerce ou Accords de libre-échange). Une fois la vision et les objectifs définis, il s'agira, par des mesures adéquates, de tout mettre en œuvre pour les atteindre.

Le présent document est conçu de façon à présenter, dans un premier temps, l'état actuel de la situation. Ensuite, notre vision sera présentée puis expliquée dans le détail. Une version résumée sera disponible pour une diffusion à large échelle aux consommateurs, politiques, milieux agricoles, défense professionnelle et producteurs de céréales, oléagineux et protéagineux.

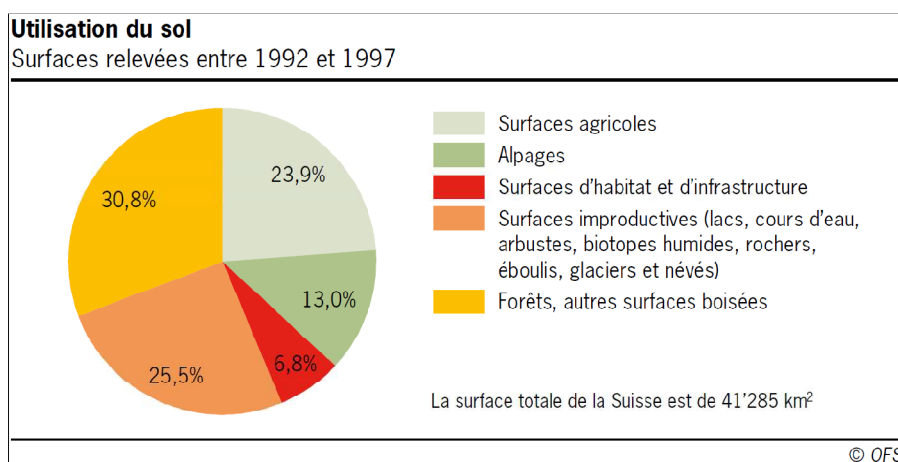
La vision « Céréales, oléagineux et protéagineux 2025 » a été développée par le Comité directeur de la FSPC et approuvée par son Comité en février 2011.

2. SITUATION ACTUELLE

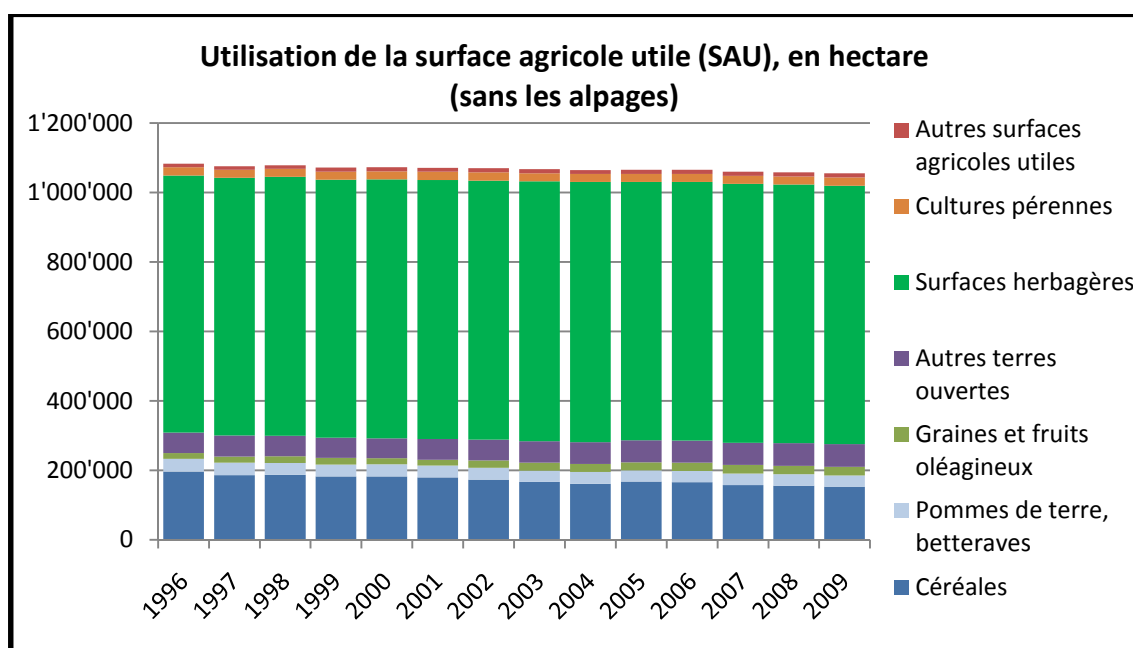
Ce chapitre présente l'état actuel de la culture de céréales, oléagineux et protéagineux en Suisse, mis en relation si besoin avec l'évolution des dernières années. Nous ferons la relation entre le commerce international et les importations, respectivement les taux d'auto-approvisionnement des différents produits et cultures, dans le chapitre 2.4.

2.1 Utilisation du sol

La surface agricole utile (SAU) représente 23,9 % de la superficie de la Suisse. Ces 24 dernières années, les terres ouvertes ont reculé de près de 4 % (11'200 ha) pour l'ensemble de la Suisse.



Entre 1996 et 2009, la SAU a diminué au total de 2,5 % en Suisse, soit 27'200 hectares, pour arriver à 1'055'684 ha. Durant la même période, les surfaces de céréales ont passé de 196'438 ha à 152'842 ha, soit une diminution de 22,2 %. Les surfaces d'oléagineux ont quant à elles augmenté de 10'035 hectares (+ 59 %) pour couvrir, selon swiss granum, 26'246 hectares en 2009.



Source : Office fédéral de la statistique

Chaque seconde, 1,3 m² de terres agricoles disparaissent, soit chaque année près de 2'500 ha de SAU et 1'500 ha d'alpages ! Ces terres, définitivement perdues pour l'agriculture, sont notamment destinées à la construction, au réseau de transport ou découlent de l'avancée naturelle de la forêt.

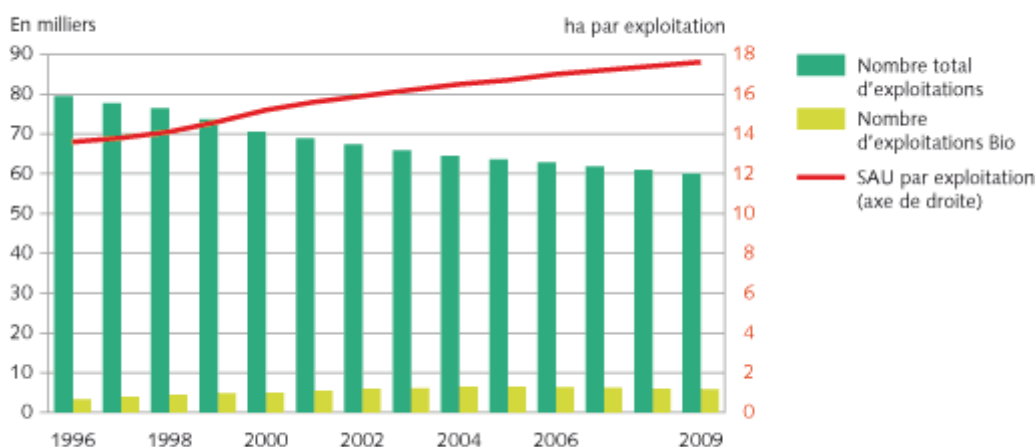
2.2 Evolution des structures agricoles

Le nombre d'emplois agricoles a fortement évolué au cours des dernières années. Sur un total de 4,2 millions d'emplois en Suisse en 2008, seuls 4.05 % étaient représentés par le secteur agricole. Cela correspond à 168'530 personnes actives, dont 55 % étaient à temps partiel, et à 108'202 emplois à plein temps.

En 2008 toujours, le seul secteur de la production agricole des céréales, oléagineux et protéagineux a fourni 7'550 emplois, soit 4,5 % du total des emplois agricoles.

Pour l'ensemble de la filière céréalière, ce sont près de 40'000 places de travail qui sont se situent en amont et en aval de la production de base !

Nombre d'exploitations et surface agricole utile (SAU) par exploitation

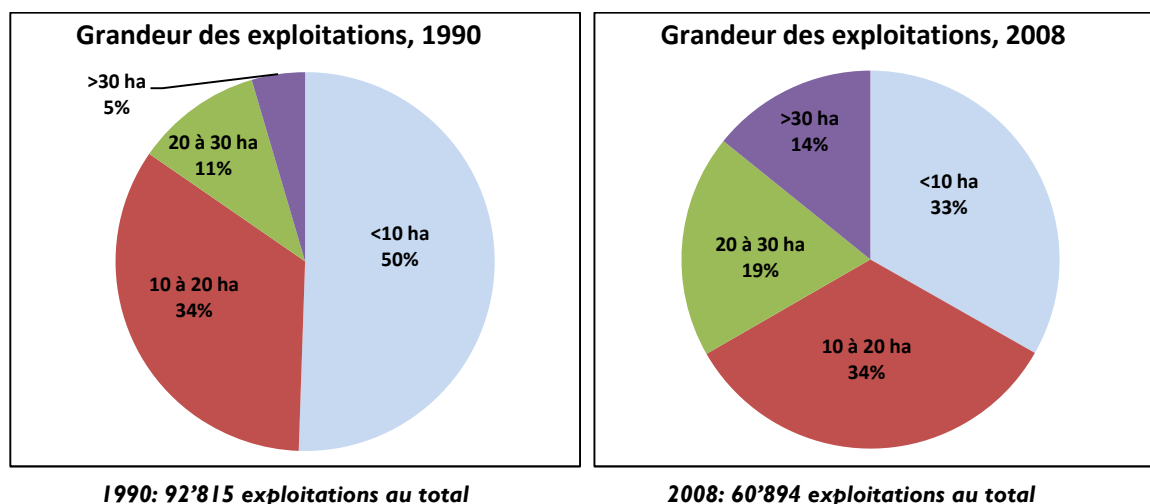


Source: OFS, Recensements des entreprises agricoles, Relevés des structures agricoles

© OFS

L'ensemble des emplois agricoles étaient répartis, en 2008, sur 60'894 exploitations dans le pays. L'évolution du nombre d'exploitations depuis 1996 est relativement constante (- 1.8 % par année, en moyenne).

A ce rythme, cela signifie la disparition de près de l'100 exploitations par année (3 exploitations par jour !). Le corollaire est une augmentation de la SAU par exploitation (moyenne 2009 : 17,6 ha). Ainsi, en 2009, les exploitations de grande taille (> 20 ha) représentaient un tiers des exploitations suisses, contre seulement 16 % en 1990.



Pour la zone de plaine, le nombre d'exploitations a diminué de 35 % entre 1990 et 2008. Autant les exploitations à temps plein que les exploitations à temps partiel sont touchées par cette évolution, dans les mêmes proportions.

Evolution du nombre d'exploitations en zone de plaine entre 1990 et 2009

	1990	2000	2009	Evolution 1990 - 2008
Plein temps	30'139	23'536	19'655	- 34,8 %
Temps partiel	11'451	8'076	7'053	- 38,4 %
Total des exploitations de plaine	41'590	31'612	26'708	- 35,6 %

Ainsi, pour la zone de plaine en 2009, 26,4 % des exploitations étaient exploitées par des chefs d'exploitation à temps partiel. Autrement dit, 73,6 % des exploitants de plaine travaillent à temps plein sur l'exploitation.

Au vu de l'évolution, il serait erroné de penser que seules les exploitations à temps partiel disparaissent pour laisser les exploitations à temps plein prendre de l'ampleur !

Au niveau des structures d'exploitations, une comparaison entre les moyennes suisses, les exploitations de plaine et les exploitations spécialisées en grandes cultures laissent apparaître des différences importantes. Les besoins en main d'œuvre sont plus faibles pour les exploitations spécialisées dans les grandes cultures, alors que les surfaces sont plus importantes.

	Moyenne suisse	Zone de plaine	Expl. grandes cultures
Unités de main d'œuvre (UMOS)	1.63	1.70	1.28
<i>Dont main d'œuvre familiale</i>	<i>1.24</i>	<i>1.20</i>	<i>0.97</i>
Surface agricole utile	19.69 ha	20.57 ha	23.00 ha
Terres ouvertes	5.08 ha	9.29 ha	18.93 ha
Céréales panifiables	1.55 ha	2.94 ha	6.67 ha
Céréales fourragères (y c. maïs grain)	1.28 ha	2.07 ha	3.81 ha
Oléagineux	0.37 ha	0.72 ha	2.23 ha
Protéagineux (y c. soja)	0.11 ha	0.22 ha	0.78 ha

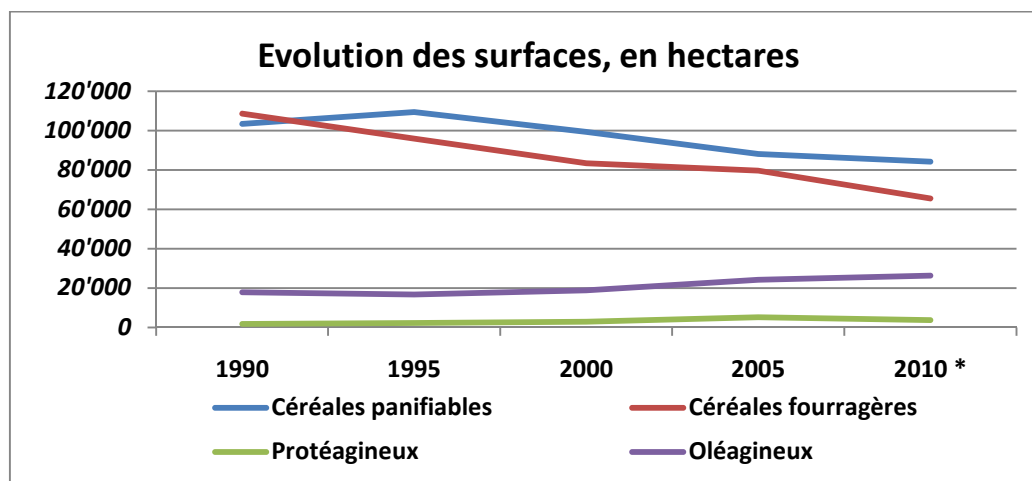
Source : OFAG, Rapport annuel 2010

2.3 Surfaces et production

Les surfaces de céréales ont, entre 1990 et 2010, subi un recul de près de 63'000 ha ou 29.4 %. Cette évolution est particulièrement marquée pour les céréales fourragères (- 43'033 ha ou -39.6 %), mais concerne également les céréales panifiables.

L'orge et l'avoine ont été les plus touchées, alors que le maïs grain évolue fortement d'une année à l'autre en fonction des besoins en maïs plante entière ou affouragé en vert. Dans les années où le fourrage manque, les surfaces définitives en maïs grain seront plus faibles, le maïs étant utilisé soit comme affouragement en vert soit comme ensilage.

Pour les céréales panifiables, le recul est également marqué avec une perte de presque 20'000 hectares. Mais le marché est cependant actuellement équilibré en tenant compte du contingent d'importation de 70'000 tonnes.



Source : swiss granum

* provisoire

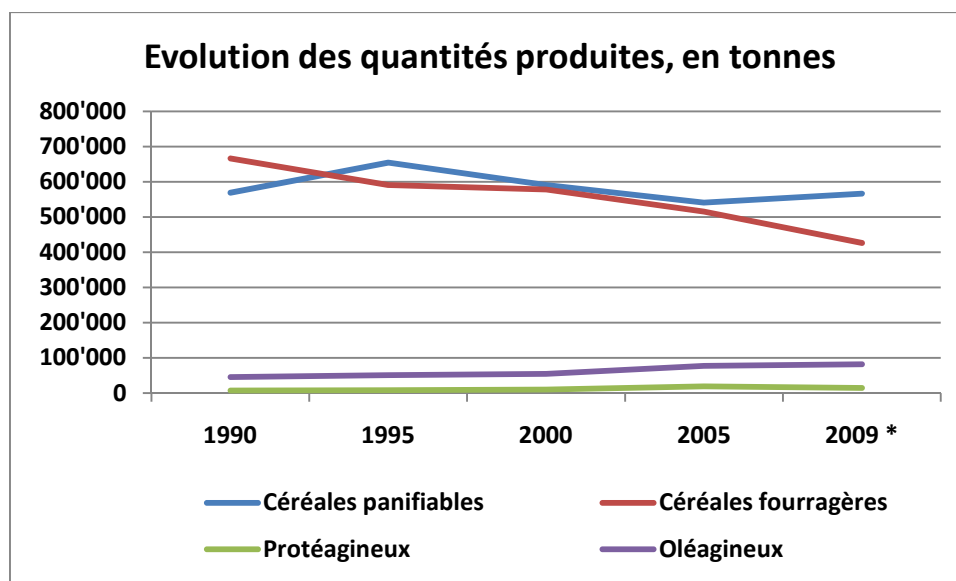
Les oléagineux et protéagineux sont par contre au bénéfice d'une augmentation des surfaces avec + 8'432 ha (+ 47 %) respectivement + 1'835 ha (+ 102 %). Ces augmentations ne compensent cependant de loin pas la baisse observée pour les céréales.

La surface globale de l'ensemble des cultures considérées est ainsi en diminution de 52'640 hectares entre 1990 et 2010, soit en moyenne 2'632 hectares par année.

Sur les surfaces considérées en 2010, la production de semences représente une part non négligeable. Ainsi, en 2010 et selon les données de swisssem, 6'276 hectares ont été consacrés à la production de semences de céréales d'automne, dont 4'460 ha de blé, 1'050 ha d'orge, 373 ha de triticale et 271 ha d'épeautre. La production de semences de céréales de printemps couvrait 608 ha et celle de maïs 185 ha. En outre, des semences de soja (29 ha) et de pois protéagineux (63 ha) étaient également produites en Suisse. Cette multiplication indigène de semences signifie une autonomie dès la première étape de la production suisse et garantit ainsi une certaine indépendance face à l'étranger. Ceci est d'autant plus important que les semences produites en Suisse sont adaptées à nos conditions de production et à nos exigences de qualité.

La production quantitative suit naturellement la même tendance que les surfaces. Alors que les besoins en céréales panifiables sont actuellement encore couverts par la production suisse (y compris le contingent d'importation de 70'000 tonnes), la couverture des besoins en céréales fourragères est largement dépendante des importations.

Selon swiss granum, la quantité totale des céréales a ainsi passé de 1,235 millions de tonnes en 1990 à 0,993 millions de tonnes en 2009, soit une baisse de 19,6 % de la production pour, rappelons-le, une baisse de près de 30 % de la surface en céréales.

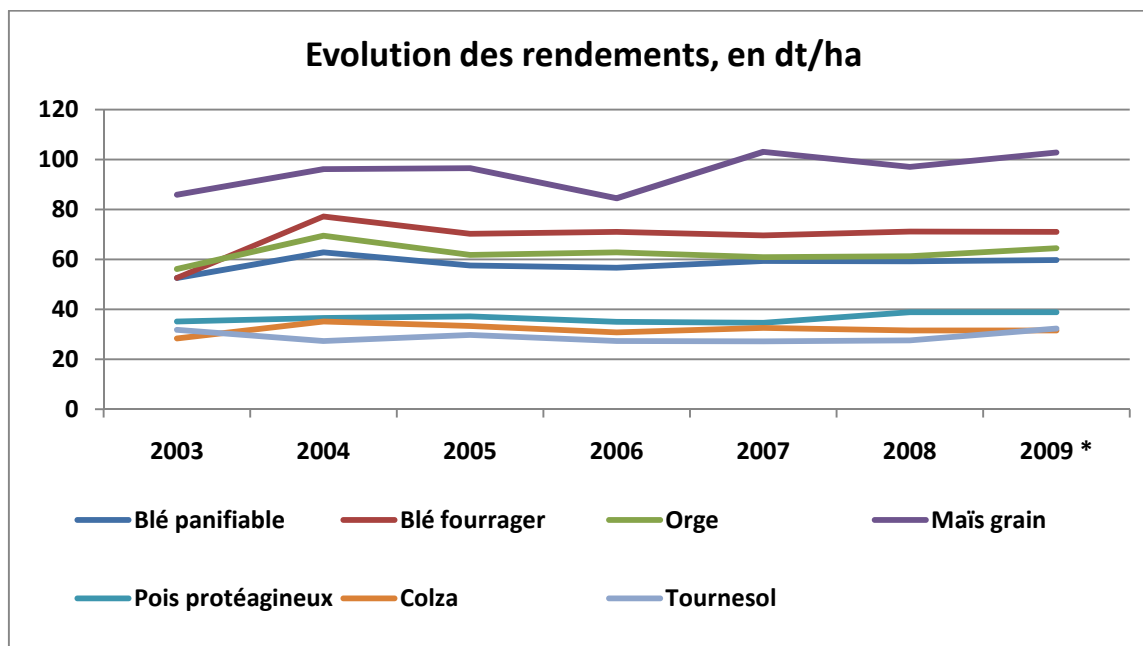


Source : swiss granum

* provisoire

De plus, il est nécessaire de signaler que le recul des quantités produites est également problématique et dangereux pour l'ensemble de la filière. Ainsi, pour les centres collecteurs, il s'agit de matières premières pour lesquelles il n'existe pas d'alternative ; et pour les transformateurs, il s'agit d'une disparition de la proximité et des relations commerciales indigènes.

L'évolution des rendements des cultures, bien que positive, ne peut que partiellement compenser les diminutions de surface. Il faut ici noter que cette évolution des rendements dépend de deux facteurs distincts et opposés : d'une part le potentiel génétique pour lequel il existe des améliorations possible, d'autre part les modes de culture et de production qui vont en direction d'une extensification (diminution des intrants).



Source : swiss granum

* provisoire

En effet, alors que les rendements de maïs grain progressent encore ces dernières années, force est de constater que, pour les céréales, les rendements physiques sont stables et ne varient que faiblement.

2.4 Taux d'autoapprovisionnement, consommation et importations

L'évolution des surfaces et des quantités produites a une influence directe sur les taux d'autoapprovisionnement en Suisse. L'évolution diffère fortement selon les utilisations des récoltes. Alors que, pour les céréales panifiables, les taux d'autoapprovisionnement restent relativement stables entre 80 et 90 %, la situation est totalement différente pour les céréales fourragères, avec un taux d'autoapprovisionnement de 65 %.

Evolution des taux d'autoapprovisionnement (TAA) pour les céréales, en volume			
Source : USP, Statistiques et évaluation 2009			
Secteur	TAA 2000/2002	TAA 2008	Tendance
Céréales panifiables	71 %	80 %	→
Céréales fourragères	84 %	65 %	↘
Total céréales *	59 %	56 %	↘

* Sans le riz, maïs y compris le blé dur, l'avoine comestible et l'orge de brasserie

Les volumes importés ont fortement évolué depuis 2000. Pour les céréales (toutes céréales confondues), une augmentation de près de 215'000 tonnes a été constatée entre 2000 et 2008. Cette augmentation était surtout marquée pour les céréales destinées au secteur fourrager (+ 200'000 tonnes), alors que les importations de céréales destinées au secteur alimentaire sont restées relativement stables (+15'000 tonnes).

Sur la quantité globale de céréales importées en 2009, 48 % étaient destinés au secteur alimentaire (y compris riz et blé dur) et 52 % au secteur fourrager.

Les quantités de graines importées sont ainsi les suivantes :

Importations de graines, en tonnes.	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prov.
Céréales, total *.	542'759	547'733	442'686	555'126	771'901	757'512	635'383
Protéagineux	22'083	13'894	11'040	4'371	6'625	14'886	3'216
Oléagineux	128'820	68'721	64'379	71'048	66'768	53'940	44'306

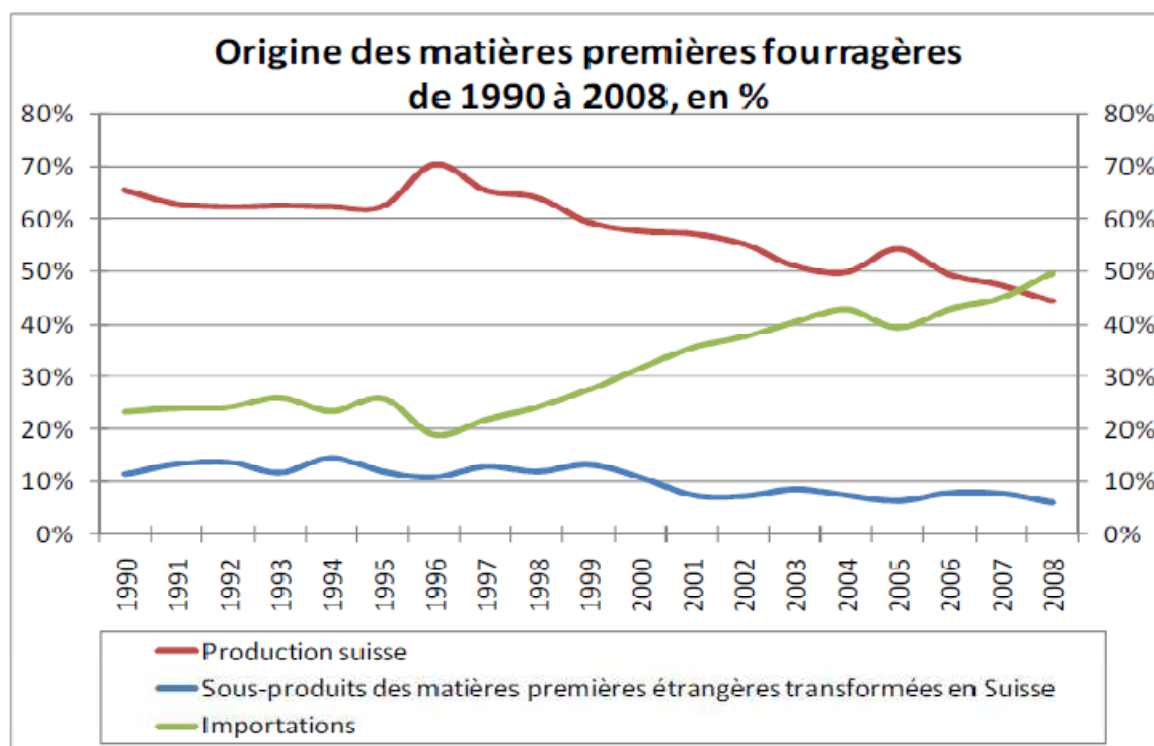
Source : swiss granum.

* : céréales pour le secteur alimentaire (y compris riz et blé dur) et pour le secteur fourrager

Les besoins totaux en céréales (graines), y compris le riz, le blé dur, l'orge de brasserie et l'avoine comestible, représentaient, en 2009, 1,689 millions de tonnes, selon les statistiques de l'Union suisse des paysans et de swiss granum.

En ce qui concerne les graines de protéagineux, les importations ont subi des variations au cours des années considérées.

Pour la fabrication d'aliments en Suisse, les graines ne constituent qu'une partie des composants. Ainsi, et pour avoir une vue d'ensemble, il faut également tenir compte des sous-produits de la transformation (déchets de meunerie, tourteaux de soja, protéines végétales, etc.), qu'ils soient produits en Suisse ou importés (voir « Encadré » page 9). Ainsi, en 2009, les importations de tourteaux et autres coproduits de la transformation d'oléagineux étaient de 280'120 tonnes, les importations de protéines végétales de 59'527 tonnes et les importations d'huiles de colza, tournesol et soja de 53'369 tonnes.



Source: USP, estimations FSPC

Des importations en forte augmentation !

La fabrication d'aliments concentrés nécessite différentes matières premières provenant de trois sources principales : 1) des céréales, protéagineux ou oléagineux sous forme de graines, 2) des sous-produits de la transformation des matières premières agricoles végétales et 3) des matières fourragères d'origine animale. Ces matières premières peuvent être soit produites en Suisse, soit importées.

Premier constat : les besoins suisse en aliments concentrés ont augmenté, depuis 1990, d'environ 4'200 tonnes par année. Ainsi, selon nos estimations, les besoins suisses s'élevaient, en 2008, à 1.76 millions de tonnes.

Le graphique ci-dessus distingue ainsi 3 catégories, afin de mieux cerner l'évolution depuis 1990 : la part de matières premières suisses (ligne rouge), la part des sous-produits produits en suisse mais issus de produits importés (ligne bleue) et, enfin, la part de matières premières importées et utilisées telles quelles dans la fabrication d'aliments concentrés (ligne verte).

Deuxième constat : sur cette quantité globale d'aliments concentrés utilisés en Suisse, la part des matières premières effectivement produites en Suisse a fortement baissé (voir graphique). Alors de près de deux tiers en 1990, elle se situait, en 2008, à 44 % seulement, soit une diminution de plus de 22 % au profit des importations ! Autrement dit, 56 % des matières premières destinées à la fabrication d'aliments concentrés consommés en Suisse sont d'origine étrangère ; les graines et les sous-produits d'origine végétale représentent à eux deux actuellement plus de 73 % de ces importations, complétées par les importations d'aliments concentrés, de sous-produits d'origine animale ou de sous-produits des matières premières étrangères transformées en Suisse.

A noter, pour terminer, l'effet d'une augmentation des quantités de céréales fourragères produites en Suisse sur les importations : en 2005, environ 40'000 tonnes de blé ont été déclassées, ce qui a diminué d'autant les importations !

Les importations de graines d'oléagineux ont quant à elles fortement diminué entre 2000 et 2008. Elles ont cependant été partiellement remplacées par des importations d'huile. Les taux d'autoapprovisionnement des oléagineux sont très variables selon les produits.

L'huile de colza a bénéficié, ces dernières années, d'une forte progression. Ainsi, en 2007, l'huile de colza représentait les 22,4 % de la consommation suisse en huiles destinées à l'alimentation humaine. Une part de plus de 81 % était produite en Suisse. Pour cette huile, qui bénéficie d'une « bonne presse » auprès des consommateurs, la tendance est à la hausse.

A noter que, dans le présent document, le terme « huile végétale » comprend l'ensemble des huiles d'origine végétale présentes sur le marché, comme le montre le tableau ci-dessous. Le terme ne se limite donc pas à une seule sorte d'huile.

La principale huile destinée à l'alimentation humaine reste, pour le moment, l'huile de tournesol, avec presque 35 % de part de marché.

La part d'huile de palme (17.9 % des parts de marché) dans la consommation est en augmentation. Les importations ont ainsi triplé entre 1998 et 2008 pour atteindre plus de 60'000 tonnes, avec les problèmes écologiques et sociaux que sa production implique.

Part des différentes huiles végétales dans l'alimentation humaine d'huiles végétales et part de la production indigène en 2008.

Huiles végétales	Part de marché	Part indigène 2007	Tendance
Tournesol	34.8 %	9.1 %	↘
Colza	22.4 %	81.1 %	↗
Palme	17.9 %	0 %	↗
Olive	8.9 %	0 %	→
Arachide	4.7 %	0 %	↘
Graisse de coco	4.6 %	0 %	→
Soja	0.5 %	64.1 %	→
Autres	6.2 %	0 %	→
Total	100 %	21.7 %	

Source: SwissOlio, Rapport annuel 2008

Commerce international

Chaque année, entre 250 et 260 millions de tonnes de céréales (sans le riz) sont négociés dans le monde. Cela correspond à peine à 15 % de la production mondiale. Sur cette quantité, le blé représente 110 millions de tonnes, le reste étant des céréales fourragères. Sur la quantité négociée, 70 % sont fournis par les neuf plus grands pays exportateurs, alors que les céréales sont importées dans plus de 100 pays. Pour les oléagineux, le soja représente 80 % du commerce international. La concentration des exportateurs est également très importante ; en ce qui concerne la demande, la Chine est l'acteur le plus important, mais l'UE importe également près de 20 % des quantités d'oléagineux et de soja¹ négociées.

¹ Source : Toepfer International ; www.acti.de

Au niveau de la consommation, l'évolution est la suivante :

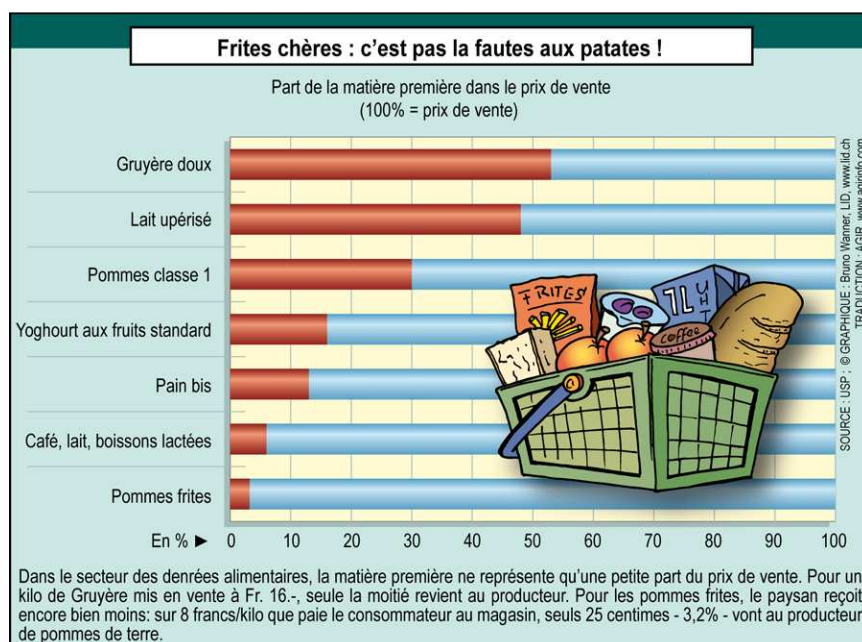
	2000/2002	2007	2008
Articles de boulangeries et pâtisserie	51.1 kg farine/ hab.	48.3 kg farine/ hab.	49.9 kg farine/ hab.
Huiles végétales	15.0 kg / habitant	17.3 kg / habitant	18.6 kg / habitant
Nombre d'habitants	7'255'651	7'593'500	7'701'900
Articles de boulangeries et pâtisserie, total CH	370'763 tonnes de farine	366'766 tonnes de farine	384'324 tonnes de farine
Huiles végétales, total CH	108'834 tonnes	131'368 tonnes	143'255 tonnes

L'évolution entre 2000 et 2008 montre une stabilité en ce qui concerne la consommation de farine par habitant, alors que la consommation d'huile végétale bénéficie d'une augmentation constante.

Selon ces estimations, la consommation totale de farine augmente tout de même en raison de l'augmentation de la population suisse. Même constat pour la consommation d'huile végétale.

La consommation de denrées alimentaires et de boissons non alcoolisées représente en moyenne 7,2 % du budget des ménages (source : OFS). Ce pourcentage est en baisse constante ces dernières années et est l'un des plus faibles en comparaison internationale. La Suisse est donc un des pays où les ménages, en moyennes, consacrent la plus petite part de leur revenu pour l'alimentation.

Les données sur les dépenses alimentaires prennent en compte les prix des produits dans les magasins. Plus un produit est transformé, plus la part des matières premières agricoles sera faible dans le prix final. Ainsi, à l'exemple du pain, la céréale représente en moyenne 13 % du prix final.



La problématique est identique pour l'ensemble des produits transformés qui nous concerne, soit le pain, les huiles végétales et la viande, via la consommation par les animaux d'aliments concentrés.

2.5 Aperçu de la situation actuelle

Ce sous-chapitre propose une analyse des forces, faiblesses, chances et menaces de la filière suisse des céréales, oléagineux et protéagineux. Cette analyse a pour base la situation 2010 ; cela implique par conséquent le contexte en vigueur à ce moment-là : protections à la frontière, structure de la filière, structure des exploitations agricoles, etc.

Analyse SWOT pour la filière des céréales, oléagineux et protéagineux en Suisse

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Standards de qualité élevés • Producteurs bien organisés • Bonne traçabilité / proximité • Production écologique • Assolement équilibré • Haute productivité (rendements / ha) en comparaison internationale • Structures de stockage et de transformation • Interprofession / swiss granum 	<ul style="list-style-type: none"> • Petites structures de production • Coûts élevés • Faible taux d'utilisation des machines • Aléas climatiques • Matières premières transportables et stockables
Chances	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne image • Potentiel de différenciation • Régionalité / swissness • Proximité et courte distance de transport • Production sans OGM • Contexte international des prix à la hausse 	<ul style="list-style-type: none"> • Importations bon marché • Pertes des surfaces (SAU, TO) • Intérêts divergents des partenaires • Augmentation des coûts de production • Disponibilité des intrants (engrais minéraux, énergies fossiles, etc.)

3. EVOLUTION PRÉVISIBLE JUSQU'EN 2025

Ce chapitre est consacré à l'évolution prévisible jusqu'en 2025 en prenant comme base les années précédentes. Il n'y a pas de volonté de prédire l'avenir, mais d'évaluer la direction possible en tenant compte du passé, si aucune mesure n'est prise.

Comme mentionné dans le chapitre I, le contexte économique (Politique agricole suisse, Organisation mondiale du commerce ou Accords de libre-échange) ne fait pas l'objet d'hypothèses ; il s'agit purement d'une projection dans le futur sur la base d'une situation présente et de son évolution constatée.

3.1 Evolution des surfaces

	SAU	Céréales
En 2009	1'055'684 ha	152'842 ha → 993'938 tonnes
Evolution 1996 – 2009	- 2,5 %, soit -0.2 % par année	-22.2 %, soit -1.7 % par année
En 2025	1'021'902 ha	111'080 ha → 722'020 tonnes

Si l'évolution des surfaces se poursuit au même rythme et que les besoins totaux en céréales restent stables (1'759'156 tonnes en moyenne), la production en 2025 sera de 722'020 tonnes, soit un taux d'autoapprovisionnement (TAA) global pour les céréales de seulement 41 % !

3.2 Evolution de la population et des besoins en farines et huiles végétales

	Population	Articles de boulangeries et pâtisserie	Huiles végétales
Situation en 2008	7'701'900	48.2 kg farine / personne → 371'232 tonnes	18.6 kg / personne → 143'255 tonnes
Evolution 2000 – 2008	0.8 % par année	0 % par année et par personne	0.3 % par année et par personne
Hypothèses d'évolution 2010 – 2025	0,6 % par année	0 % par année et par personne	0.1 % par année et par personne
Situation en 2025	8'600'000 (selon OFS)	48.2 kg farine / personne	18.9 kg / personne

3.3 Evolution des besoins en aliments concentrés

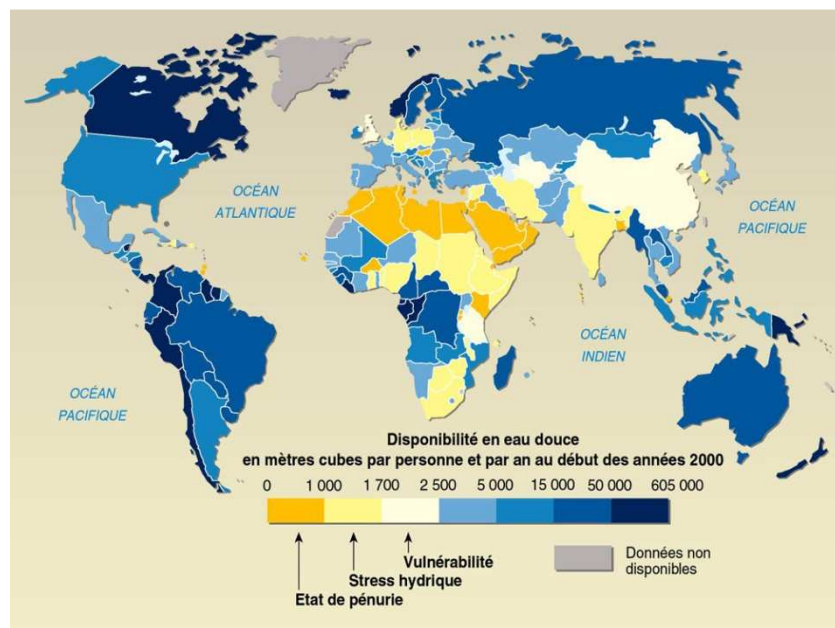
	Evolution 1990-2007	Moyenne 2003 - 2007	Hypothèse d'évolution 2010 - 2025	Estimation de la situation en 2025
Production d'aliments concentrés	4'400 tonnes / an	1'648'368 tonnes	4'400 tonnes / an	1'714'368 tonnes
Part des céréales dans les aliments	/	58 %	/	58 %
Quantité totale de céréales	/	956'053 tonnes	/	994'333 tonnes
TAA	/	65 %	Objectif 2025	75 %
Production suisse	/	621'434 tonnes	/	745'750 tonnes

3.4 Evolution sur le plan international

Malgré les énormes divergences entre les études et les sources consultées, plusieurs aspects se retrouvent dans les différents modèles prévisionnels de l'évolution internationale des matières premières.

Nous nous contenterons ici de ne citer que les points qui nous semblent essentiels pour notre vision.

Ainsi, dans un premier temps, il faut citer l'évolution climatique qui aura pour conséquence un réchauffement de notre planète. Les épisodes extrêmes (sécheresse, inondations) seront plus fréquents et nuiront à la stabilité de la production mondiale de matières premières. De plus, la disponibilité de l'eau deviendra de plus en plus problématique au niveau planétaire, avec une influence directe sur les rendements des cultures et les possibilités d'irrigation.

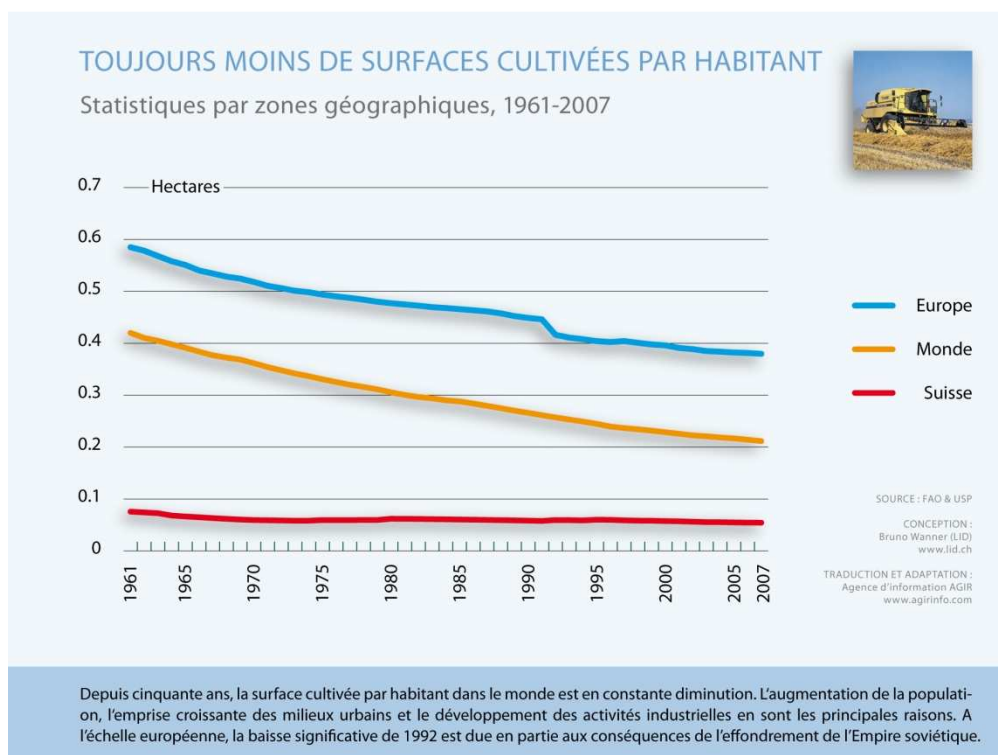


Source : FAO, Nations unies, World Resources Institut

Ainsi, certaines sources prédisent déjà que la disponibilité en eau deviendra à l'avenir un problème majeur de notre planète et qu'il affectera près de la moitié de la population mondiale d'ici 2030.

Deuxième élément : la disponibilité en ressources naturelles non renouvelables. Les énergies fossiles et les intrants agricoles tels que les engrais minéraux verront leurs réserves diminuer à plus ou moins brève échéance. L'approvisionnement sera plus difficile au regard de la quantité, mais également au niveau des coûts de production élevés.

En troisième point, l'évolution des surfaces cultivables, au niveau mondial, reste une préoccupation majeure. La tendance est identique dans le monde, en Europe et en Suisse, de façon plus ou moins marquée et pour différentes raisons.



En quatrième point, nous citons l'évolution démographique et, partant, l'augmentation des besoins en denrées alimentaires. Malgré une diminution prévue du taux de natalité, la population mondiale devrait poursuivre sa progression. Actuellement, selon la FAO, près de 925 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. Les Nations unies ont exprimé, dans un des objectifs du Millénaire, la volonté de réduire de moitié la part des individus souffrant de la faim, passant de 20 % de la population mondiale en 1992 à 10 % en 2015. Or, le blé joue un rôle prépondérant dans l'alimentation de la population mondiale. Selon la FAO, les céréales couvrent environ un cinquième de la consommation globale de calories.

L'ensemble de ces facteurs principaux laissent envisager avec une grande certitude une tension croissante sur les marchés des matières premières, une volatilité accrue des prix et, partant, une tendance générale à l'augmentation des prix au niveau international ou du moins à de fortes variations selon les niveaux des stocks.

L'augmentation de la productivité de l'agriculture, en respectant les critères de durabilité, est un élément central pour l'alimentation future de la population mondiale. Afin que la faim dans le monde puisse effectivement être réduite, d'autres mesures, que nous ne décrivons pas ici, seront nécessaires (distribution et répartition des matières premières, par exemple).

4. VISION POUR 2025

Ce chapitre est consacré à la vision à proprement parlé de la céréaliculture en Suisse à l'horizon 2025. Il s'agit donc d'une projection d'une situation voulue et souhaitée, d'une photo de ce que sera l'agriculture à ce moment. Les conditions cadres adéquates devront dès à présent être mises en place pour atteindre les différents éléments de cette vision.

4.1 Principes de base

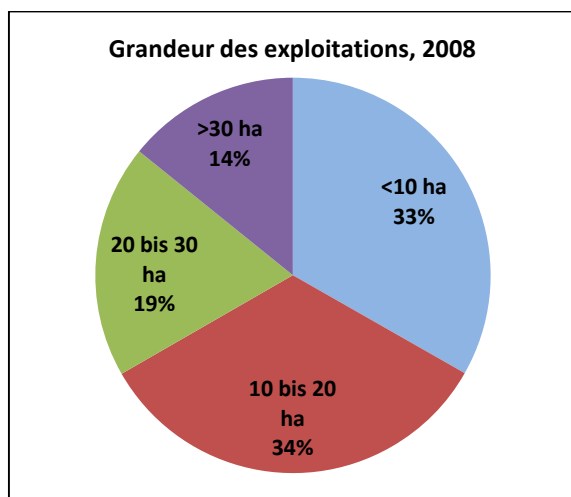
Les besoins de la population mondiale en 2025 seront couverts par une production agricole globale suffisante et bien répartie. L'agriculture suisse participera à l'effort général en veillant à dépendre le moins possible des importations de matières premières agricoles, selon le principe de la souveraineté alimentaire. Ainsi, la production suisse contribuera à nourrir le monde en n'important pas de denrées alimentaires ou fourragères pouvant être produites en Suisse.

4.2 L'agriculture suisse, aspects généraux

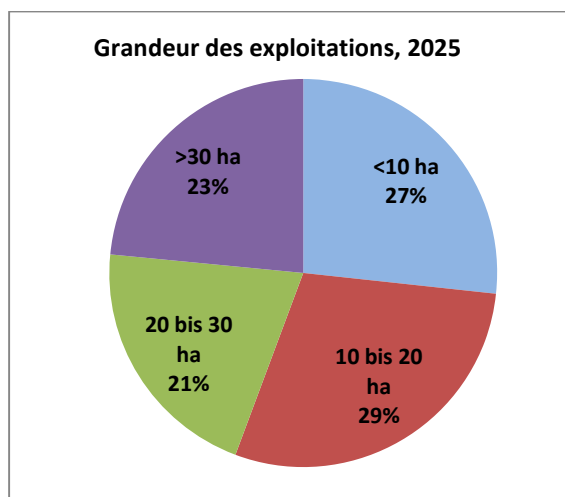
En 2025, la production suisse de céréales, oléagineux et protéagineux se fera, comme actuellement, dans des exploitations familiales.

Les conditions de travail de ces familles seront correctes et supportables. Leur revenu du travail par unité de main d'œuvre familiale sera décent et, en moyenne, au même niveau que le salaire comparable². Le revenu proviendra en majeure partie de prix rémunérateurs du marché.

Le nombre d'exploitations agricoles en Suisse poursuivra son évolution naturelle à un rythme socialement supportable. Le nombre d'exploitations en 2025 sera d'au minimum 50'000, soit depuis 2009 une diminution annuelle de 1,2 %, ou plus ou moins de 700 exploitations. Les exploitations restantes profiteront de cette diminution en agrandissant leurs surfaces.



2008: 60'894 exploitations au total



2025: 50'000 exploitations au total

² Salaire de référence (salaire comparable): Les salaires comparables non agricoles se basent sur l'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique. Il s'agit des salaires annuels bruts standardisés des salariés dans l'industrie et dans les services.

Si l'on tient compte d'une durée d'activité de 40 ans comme chef d'exploitation, le taux de renouvellement est de 2.5 %. Avec une diminution annuelle de 1,2 % du nombre d'exploitation, cela signifie que seule la moitié des chefs d'exploitation arrivant en fin de carrière trouvera un successeur ou un repreneur qui ne soit pas déjà exploitant.

Les exploitations bénéficieront de conditions-cadre permettant une rationalisation du travail et des collaborations inter-entreprises efficaces et administrativement simples.

4.3 La production suisse : aspects généraux

La production de denrées alimentaires saines, de qualité, de proximité et répondant aux besoins des consommateurs sera l'élément central de l'agriculture de 2025. Cette production de denrées alimentaires se fera dans le respect de l'environnement, tout en conservant comme objectif une productivité élevée et une optimisation de la production.

Les céréales, oléagineux et protéagineux participeront de manière significative à la diversité d'un paysage entretenu.

Le niveau élevé des standards environnementaux (PER), l'entretien du paysage, l'occupation décentralisée du territoire ainsi que les prestations publiques fournies par l'agriculture seront dédommagés de façon adéquate par des paiements directs et par une protection à la frontière appropriée.

Les semences certifiées seront à la base de notre production. Ces semences seront produites selon des critères de qualité élevés. La Suisse poursuivra la sélection de variétés adaptées à nos conditions de production et garantira, grâce à une multiplication, la disponibilité des semences, notamment pour les céréales.

4.4 Production suisse de céréales panifiables

En 2009, le taux d'autoapprovisionnement pour les céréales panifiables était de 82,2 % (source : FMS). L'objectif, pour 2025, est un taux d'autoapprovisionnement de 90 %.

En tenant compte de l'évolution de la population entre aujourd'hui et 2025, la production de céréales panifiables indigènes devra atteindre environ 510'000 tonnes de céréales propres à la panification, en prenant comme hypothèse une stabilité de la consommation annuelle de farine par personne. En visant ce maintien de la consommation, il faudra veiller à éviter toute faille dans la protection à la frontière et promouvoir de façon active la consommation de céréales suisses.

	Population suisse	Consommation moyenne / habitant	Consommation totale de farine	Rendement farine	Besoins en céréales panifiables	TAA	Production suisse
2008 / 2009	7'743'850 hab. ***	48.2 kg farine / hab. **	373'253 tonnes	79.23 % **	471'101 tonnes	82.2 % **	387'245 tonnes
2024 / 2025	8'600'000 hab. ***	48.2 kg farine / hab. ****	415'520 tonnes	80.00 % ****	519'400 tonnes	90.0 %	467'460 tonnes

* : Bulletin de marché, OFAG, avril 2010

** : FMS, site internet

*** : OFS

**** : Estimations propres

Production suisse de céréales propres à la panification, selon estimations :	467'000 tonnes
Production de semences suisses :	20'000 tonnes
Production totale de céréales panifiables, y compris semences et marge de 5 % pour aléas climatiques :	510'000 tonnes
Surface nécessaire avec un rendement moyen de 60 dt / ha :	85'000 hectares

Pour rappel, la surface de blé panifiable en 2010 est de 84'205 hectares.

4.5 Production suisse de céréales fourragères

Une augmentation constante des besoins en aliments concentrés est constatée depuis 1990. En 2007, la production d'aliments concentrés était de 1'873'230 tonnes, selon les données du rapport annuel VSF. Sur cette quantité globale, les céréales représentaient, en 2007, 58 % des composants des aliments. Ce taux correspond à la part moyenne des céréales dans la composition des aliments concentrés, avec une variation de +/- 5 % sur la période 1990-2007.

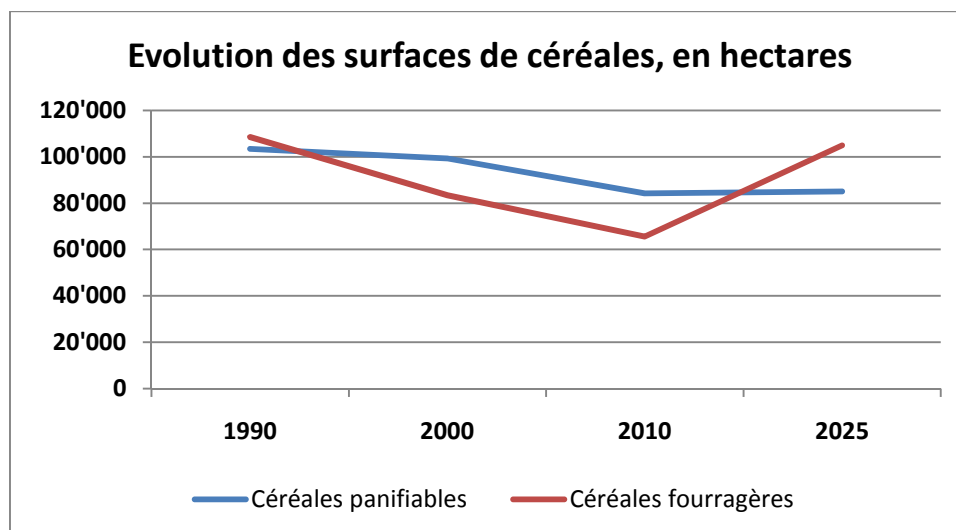
La tendance à l'augmentation de la production d'aliments concentrés varie, selon les sources, entre 4'200 tonnes (USP) et 7'000 tonnes par année (VSF).

Ainsi, si la tendance des dernières années se poursuit et en tenant compte d'une hypothèse moyenne d'augmentation de 4'400 tonnes d'aliments concentrés par année, la production en 2025 sera de 1,7 millions de tonnes. Avec un pourcentage constant de céréales dans la fabrication (58%), cela signifie des besoins totaux en céréales fourragères de 994'333 tonnes.

Le TAA souhaité étant de 75 %, la production suisse en céréales fourragères devra être équivalente à un minimum de 746'000 tonnes.

Production suisse de céréales fourragères, selon estimations :	750'000 tonnes
Dont provenant du secteur panifiable (5 %, non propre à la panification) :	- 25'000 tonnes
Production de semences suisses :	20'000 tonnes
Production totale de céréales fourragères, y compris semences :	745'000 tonnes
Surface nécessaire avec un rendement moyen de 71 dt / ha :	105'000 hectares

Ainsi, la production totale de céréales en Suisse est estimée, en 2025, à 1,255 millions de tonnes, sur une surface totale de 190'000 ha, soit environ la surface de céréales de l'an 2000.



4.6 Production suisse d'oléagineux et de protéagineux

Les oléagineux ont bénéficié, ces dernières années, d'une évolution positive due à une demande en hausse de la part des consommateurs, notamment pour l'huile de colza.

En partant d'une hypothèse de consommation annuelle par personne en légère hausse par rapport à celle de 2008 (18,9 kg d'huile végétale / personne / an) et avec une population en 2025 de 8,6 millions d'habitants, les besoins totaux en huile seraient de 162'540 tonnes d'huile.

En visant un pourcentage en légère augmentation pour l'huile de colza à 30 % de l'ensemble des huiles, les besoins se monteront à 48'735 tonnes. Ainsi, les besoins en graines seront d'environ 132'000 tonnes en tenant compte d'un rendement de 37 %. Avec un taux d'autoapprovisionnement souhaité de 85 %, cela signifiera une production suisse de 112'000 tonnes de graines de colza, soit une surface en colza de 32'000 hectares.

Pour le tournesol, avec les hypothèses citées ci-dessus de 162'540 tonnes d'huiles végétales consommées, d'une part de 30 % d'huile de tournesol dans la consommation et d'un taux d'autoapprovisionnement de 10 %, cela représentera une quantité d'huile de 4'876 tonnes. Cela signifiera, avec un rendement en huile de 34 %, une production de 14'341 tonnes de graines de tournesol pour une surface minimale de 4'800 hectares de tournesol.

Le soja et les protéagineux seront quant à eux soutenus de façon à augmenter légèrement les surfaces actuelles. Ainsi, le soja restera stable à 1'500 hectares et la culture des protéagineux atteindra une surface minimale de 6'500 hectares. Ces cultures devront impérativement être maintenues car : 1) elles jouent un rôle important dans l'assolement, 2) elles pourront être mises en valeur dans des productions labellisées et indigènes et 3) elles appartiennent au paysage diversifié représenté par les grandes cultures dans leur ensemble.

4.7 Stratégie de qualité

La provenance suisse sera mise en avant et communiquée jusqu'au consommateur. La provenance des produits végétaux et animaux sera clairement visible et repérable lors des actes d'achat.

Le consommateur sera conscient des atouts et avantages des produits suisses ou issus de matières premières suisses, grâce par exemple à une marque de garantie d'origine telle que SUISSE GARANTIE.

La proximité, la qualité, le savoir-faire local et les aspects écologiques seront mis en avant dans la promotion, la communication et la commercialisation.

Le projet de loi « swissness » sera accepté par la filière à un taux d'au moins 80 % de matières premières indigènes et communiqué de façon positive aux consommateurs.

La plus-value des produits labellisés (par exemple IP-Suisse, Bio) sera réalisée essentiellement par le marché.

4.8 La filière et les marchés

La filière céréalière suisse bénéficiera de conditions-cadre permettant un maintien des places de travail et des connaissances (know-how). Les informations relatives au marché seront connues, au sein de swiss granum, de tous les partenaires qui œuvreront pour améliorer et garantir la transparence, les collaborations constructives et le partage équitable de la valeur ajoutée dans un climat de confiance.

La filière céréalière suisse sera, grâce à l'interprofession swiss granum, capable de maintenir les parts de marché indigènes et les marchés d'exportation grâce à des conditions-cadre et des financements efficaces (soutiens à l'exportation basés sur la différence de prix des matières premières).

Les protections à la frontière (contingent d'importation pour les céréales panifiables, droits de douane) seront les mesures indispensables pour garantir à la fois les prix indigènes et les possibilités d'écoulement de la production suisse.

L'ensemble de la filière céréalière bénéficiera en outre de possibilités de réductions de coûts de production, notamment au niveau des intrants et des coûts de commercialisation.

La FSPC bénéficiera d'instruments professionnels, valables pour l'ensemble des producteurs (force obligatoire) et permettant de gérer et d'équilibrer l'offre en fonction de la demande. Ainsi, la production d'oléagineux se fera, comme actuellement, sous contrat. La gestion et l'équilibre des marchés des céréales panifiables et fourragères seront gérés par la FSPC grâce au fonds d'allègement de marché, auquel tous les producteurs seront tenus de cotiser.

4.9 Surfaces de compensation écologiques

Après une très forte progression dans les années 90, les surfaces de compensation écologiques (SCE) représentent, en 2009, 122'717 ha (*OFAG, Rapport agricole 2010*), soit 11,6 % de la SAU suisse.

Les paiements directs pour les SCE ont atteints, en 2009, 123 millions de francs, soit 4,5 % des paiements directs totaux.

En plaine, ces SCE représentent 44'518 ha et sont composées en grande partie des prairies extensives (66,6 %), des prairies peu intensives (10 %) et des pâturages extensifs (8,9 %). Les 12 autres types de SCE se partagent les 14,4 % restants.

Consciente que les SCE ont un rôle important à jouer pour la biodiversité, la FSPC soutient les mesures visant à améliorer la qualité et la mise en réseau des SCE par des mesures adéquates.

La FSPC s'oppose cependant à toute mesure visant une augmentation des surfaces de compensation écologique au détriment des surfaces de grandes cultures et revendique une réduction claire des différences économiques (marges brutes) entre les SCE et les autres cultures.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

La vision « Céréales, oléagineux et protéagineux 2025 » constitue une réflexion et une définition claire des objectifs et attentes pour la culture des céréales, oléagineux et protéagineux en Suisse à l'horizon 2025, ceci indépendamment du contexte économique (Politique agricole suisse, Organisation mondiale du commerce ou Accords de libre-échange). Une fois la vision et les objectifs définis, il s'agira, par des mesures adéquates, de tout mettre en œuvre pour les atteindre.

Ainsi, la vision 2025 de la Fédération suisse des producteurs de céréales, oléagineux et protéagineux contient les éléments essentiels suivants :

Agriculture, aspects généraux

L'agriculture suisse participera à l'effort général en veillant à dépendre le moins possible des importations de matières premières agricoles, selon le principe de la **souveraineté alimentaire**.

En 2025, la production suisse de céréales, oléagineux et protéagineux se fera, comme actuellement, dans des **exploitations familiales**.

Les **conditions de travail de ces familles** seront correctes et supportables ; leur **revenu du travail par unité de main d'œuvre familiale** sera **décent** et, en moyenne, au **même niveau que le salaire comparable**³. Le **revenu proviendra** en majeure partie de **prix rémunérateurs du marché**. Les cultures de céréales, oléagineux et protéagineux contribueront de manière significative au revenu de l'agriculture suisse.

L'évolution du nombre d'exploitations se poursuivra naturellement, avec une évolution modérée estimée à maximum 1,2 % par année, de telle sorte à atteindre un **minimum de 50'000 exploitations en 2025**.

Les exploitations bénéficieront de **conditions-cadre permettant une rationalisation du travail et des collaborations inter-entreprises efficaces et administrativement simples**.

Production suisse, aspects généraux

La **production de denrées alimentaires saines, de qualité et répondant aux besoins des consommateurs** sera l'élément central de l'agriculture de 2025. Cette production de denrées alimentaires se fera dans le respect de l'environnement, tout en conservant comme objectif une productivité élevée et une optimisation de la production. Le consommateur suisse reconnaîtra la **valeur et le prix des produits suisses**.

Les céréales, oléagineux et protéagineux participeront de manière significative à la **diversité d'un paysage entretenu**.

Le **niveau élevé des standards environnementaux (PER)**, **l'entretien du paysage, l'occupation décentralisée du territoire** ainsi que **les prestations publiques fournies par l'agriculture** seront **dédommagés de façon adéquate par des paiements directs**.

Les **semences certifiées** seront à la base de notre production. Ces semences seront produites selon des critères de **qualité élevés**. La Suisse poursuivra la sélection de variétés adaptées à nos conditions de production et garantira, grâce à une multiplication, la disponibilité des semences, notamment pour les céréales.

³ Salaire de référence (salaire comparable): Les salaires comparables non agricoles se basent sur l'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique. Il s'agit des salaires annuels bruts standardisés des salariés dans l'industrie et dans les services.

Production suisse de céréales, oléagineux et protéagineux

Dans l'optique de garantir un approvisionnement en matières premières indigènes de qualité, la FSPC revendique les taux d'autoapprovisionnement (TAA) et surfaces suivants pour **2025** :

- Un TAA de 90 % pour les céréales panifiables, soit **une production de 490'000 tonnes** (y compris production de semences et marge de sécurité de 5 % pour les aléas climatiques) en moyenne pluriannuelle. Cela correspondra à une **surface de 85'000 ha**.
- Un TAA de 75 % du TAA pour les céréales fourragères, soit une **production de 740'000 tonnes** (y compris production de semences) en moyenne pluriannuelle. Cela correspondra à une **surface de 105'000 ha**.
- Une **augmentation des surfaces et des quantités produites de colza** (minimum 32'000 ha)
- Un **renforcement de la culture des autres oléagineux et protéagineux** (minimum 13'000 ha)
- La **qualité et la mise en réseau des surfaces de compensation écologiques (SCE)** seront soutenues par des mesures adéquates. Ces mesures ne provoqueront toutefois pas de disproportion financière avec les autres cultures, ni de concurrence déloyale au niveau des surfaces pour les grandes cultures.
- Une **protection adéquate de la surface agricole utile et des terres ouvertes** afin de maintenir un potentiel de production suffisant et performant.

Stratégie de qualité

La **provenance suisse sera mise en avant et communiquée jusqu'au consommateur**. La provenance des produits végétaux et animaux sera clairement visible et repérable lors des actes d'achat, par exemple grâce à une marque de garantie d'origine telle que SUISSE GARANTIE. Le consommateur sera conscient des atouts et avantages des produits suisses ou issus de matières premières suisses, tels que la proximité, la qualité, le savoir-faire local et les aspects écologiques.

Le projet de loi « **swissness** » sera accepté par la filière à un taux d'au moins 80 % de matières premières indigènes et communiqué de façon positive aux consommateurs.

La **plus-value des produits labellisés** (par exemple IP-Suisse, Bio) **sera réalisée essentiellement par le marché**.

Filière et marchés

La filière céréalière suisse bénéficiera de **conditions-cadre permettant un maintien des places de travail et des connaissances (know-how)**. Les informations relatives au marché seront connues, au sein de swiss granum, de tous les partenaires, qui œuvreront pour améliorer et garantir la **transparence**, les **collaborations constructives** et le **partage équitable de la valeur ajoutée** dans un climat de **confiance**

La **filière céréalière suisse** sera, grâce à l'interprofession swiss granum, capable de **maintenir les parts de marché indigènes et les marchés d'exportation** grâce à des conditions-cadre et des financements efficaces (soutiens à l'exportation basés sur la différence de prix des matières premières).

Les **protections à la frontière** (contingent d'importation pour les céréales panifiables, droits de douane) seront les mesures indispensables pour garantir à la fois les prix et les possibilités d'écoulement de la production suisse.

L'ensemble de la filière céréalière bénéficiera en outre de possibilités de réductions de coûts de production, notamment au niveau des intrants et des coûts de commercialisation.

La FSPC bénéficiera d'**instruments professionnels et valables pour l'ensemble des producteurs** (force obligatoire) afin de gérer et d'équilibrer l'offre en fonction de la demande. Ainsi, la production d'oléagineux se fera, comme actuellement, sous contrat. La gestion et l'équilibre des marchés des céréales panifiables et fourragères seront gérés par la FSPC grâce au fonds de déclassement, auquel tous les producteurs seront tenus de cotiser.

6. RÉDACTION ET ADRESSE

La vision « céréales, oléagineux et protéagineux 2025 » est l'œuvre du Comité directeur de la FSPC. Elle a été approuvée par le Comité de la FSPC le 24 février 2011.

Contact :

Fédération suisse des producteurs de céréales

Belpstrasse 26

3007 Berne

Téléphone : 031 381 72 03

Fax : 031 381 72 04

E-mail : info@fspc.ch

Site internet : www.fspc.ch

Berne, le 8 mars 2011.